

Assurance emprunteur :

Garanties minimales exigées par Fortuneo

	RÉSIDENCE PRINCIPALE, RÉSIDENCE SECONDAIRE	INVESTISSEMENT LOCATIF
	PRÊT AMORTISSABLE	
Actif	DC/PTIA/ITT/IPT	DC/PTIA
Inactif : - Demandeur d'emploi, - Élève/étudiant, - Sans activité salariée, - Retraité	DC/PTIA	DC/PTIA
Adhérent de 65 ans et plus	DC	DC

Taux minimum de couverture : 100% du montant du prêt pour un seul emprunteur, 100% si 2 co-emprunteurs.

CRITÈRES D'ÉQUIVALENCE FORTUNEO EN ASSURANCE EMPRUNTEUR

(CCSF - avis du Comité Consultatif du secteur financier du 13 janvier 2015).

La souscription d'une assurance emprunteur est obligatoire pour l'obtention d'un prêt immobilier chez Fortuneo.

Nous avons retenu jusqu'à 11 critères de garantie que nous exigeons pour l'octroi du prêt selon le projet financé, le type de prêt sollicité, votre situation professionnelle et votre âge.

POUR UN PROJET DE FINANCEMENT CONCERNANT VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE OU SECONDAIRE, POUR UN CANDIDAT À L'ASSURANCE ÂGÉ DE MOINS DE 65 ANS.

GARANTIES	PRÊT AMORTISSABLE	
	Actif	Inactif
GARANTIES DC, PTIA, ITT, IPT		
Maintien de la couverture en cas de déplacement dans le monde entier à titre professionnel et personnel	✓	✓
GARANTIE DÉCÈS		
Couverture pendant toute la durée du prêt*	✓	✓
GARANTIE PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE		
Couverture pendant toute la durée du prêt*	✓	✓
Couverture des inactifs au moment du sinistre	✓	
Évaluation en fonction de la profession exercée au jour du sinistre	✓	
GARANTIE INCAPACITÉ		
Pour une personne en activité, prestation égale à la mensualité assurée sans référence à la perte de revenu subie pendant le sinistre	✓	
Couverture des affections dorsales	✓	
Couverture des affections psychiatriques	✓	
GARANTIE INVALIDITÉ		
Prise en charge de l'invalidité totale, sans référence à la perte de revenu subie au moment du sinistre	✓	
Couverture des affections dorsales	✓	
Couverture des affections psychiatriques	✓	

* Dans la limite de l'âge couvert par les garanties.

POUR UN PROJET DE FINANCEMENT CONCERNANT UN INVESTISSEMENT LOCATIF, POUR UN CANDIDAT À L'ASSURANCE ÂGÉ DE MOINS DE 65 ANS, QUEL QUE SOIT LE TYPE DE PRÊT.

■ **GARANTIES DÉCÈS, PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE**

Maintien de la couverture en cas de déplacement dans le monde entier à titre professionnel et personnel

■ **GARANTIE DÉCÈS**

Couverture pendant toute la durée du prêt*

■ **GARANTIE PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE**

Couverture pendant toute la durée du prêt*

POUR UN CANDIDAT À L'ASSURANCE ÂGÉ DE PLUS DE 65 ANS, QUEL QUE SOIT LE PROJET ET LE TYPE DE PRÊT.

■ **GARANTIE DÉCÈS**

Maintien de la couverture en cas de déplacement dans le monde entier à titre professionnel et personnel

Couverture pendant toute la durée du prêt*

DC : Décès.

PTIA : Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

ITT : Incapacité Temporaire Totale de travail.

IPT : Invalidité Permanente Totale.

* Dans la limite de l'âge couvert par les garanties.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane - 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441.fortuneo.fr

